Dans une nouvelle résolution approuvée par 324 voix pour, 155 contre et 38 abstentions, le Parlement européen (PE) a demandé ce jeudi que l'avortement soit inscrit dans la Charte des droits fondamentaux de l'UE, à l'article 7, ajoutant que "chacun a le droit à un avortement sûr et légal"

Les eurodéputés ont ainsi demandé que le Conseil de l'UE débatte de cette question dans le cadre de la convention de révision des traités. Cette demande a déjà été faite le 9 juin par une autre résolution.

La Chambre a exhorté les États membres où l'avortement n'est pas légal à dépénaliser l'avortement et à "éliminer et combattre les restrictions juridiques, financières et sociales". "La résolution rappelle que les pays de l'UE doivent garantir l'accès à des services d'avortement sûrs, légaux et gratuits", a indiqué le Parlement Européen.

Cette résolution ajoute la demande de la Chambre de garantir « les services et fournitures de soins de santé prénatale et maternelle, la planification familiale volontaire, des contraceptives, des services adaptés aux jeunes, ainsi que la prévention, le traitement, les soins et la prise en charge du VIH.

La Fédération européenne One of Us critique cette nouvelle ingérence de la Chambre, non seulement en matière de souveraineté nationale des États membres, mais aussi au-delà du périmètre géographique de l'Union européenne, avançant dans des attaques contre une nation souveraine comme les États-Unis et sur son indépendance judiciaire en attaquant la Cour suprême elle-même pour une résolution judiciaire qui de son indépendance et d'un argument juridique établit que l'avortement est l'affaire des États fédérés.

One of Us rappelle que l'avortement n'est un droit dans aucune législation internationale ou européenne, par conséquent, il ne peut pas être inclus dans une Charte des droits fondamentaux.

La résolution d'aujourd'hui, comme celle de la semaine dernière, ne montre qu'une volonté de forcer la réglementation de l'avortement parce que d'un point de vue scientifique, légal et juridique ce droit n'existe pas et il n'existe pas parce qu'il attaque les femmes dans leur maternité et l'être humain en développement et à naître qui est éliminé.

La fédération européenne One of Us, selon les mots de son président Jaime Mayor Oreja, déclare que "l'Europe se dirige vers son propre suicide avec ces résolutions".

La nouvelle résolution approuvée le 7 juillet par le Parlement européen est profondément grave car elle vise à annuler la liberté de chaque personne et elle le fait en détruisant les droits de l'homme, en discriminant les femmes en particulier, à travers la volonté d'introduire l'avortement dans la charte des droits. C'est ainsi que l'Union européenne meurt et se trahit.